

EPREUVE ECRITE DE FRANÇAIS-PHILOSOPHIE

par Marie POUGHEON, Professeur Agrégé
en CPGE au lycée Paul CONSTANS de Montluçon

Nous commencerons ce compte-rendu en rappelant qu'à ce niveau d'études, dans un concours de recrutement de futurs ingénieurs, les travaux témoignant d'une indifférence partielle ou totale aux règles orthographiques et syntaxiques de la langue française sont d'emblée placées "hors-jeu". Beaucoup de correcteurs déplorent un nombre de copies totalement «*sinistrées*»¹ de la langue.

Inutile cependant de jouer l'esbroufe stylistique par des formules souvent aussi obscures qu'alambiquées ; ce que l'on attend, c'est une expression correcte, si possible élégante et fluide, qui serve directement la réflexion et l'argumentation. **Sobriété et clarté** sont les maîtres mots qui doivent guider les candidats ; la bonne copie est celle dont la lecture est aisée et agréable, non celle qui exige un effort de déchiffrement : *«le correcteur est un être de chair et un lecteur ; lui faciliter la tâche en lui rendant un devoir qui ne le rebute pas à l'avance fait partie d'une stratégie de concours. Cela augure mal de placer "résumer" en tête de sa copie»*.

En rappelant cette exigence première, nous souhaitons que les futurs candidats abordent véritablement cette épreuve comme une épreuve **d'expression écrite**.

RESUME

Le texte proposé, extrait du *Monde comme volonté et comme représentation* de Schopenhauer, est salué par beaucoup de correcteurs comme un «*beau texte*», «*dense mais clair*», où *«la qualité de l'écriture littéraire est au service de la pensée»*. Ce que l'on propose, même à ces élèves issus de filières scientifiques qui le méritent, ce sont des textes d'auteurs, avec lesquels il faut se colleter parfois, non des supports sur mesure débarrassés de leur texture littéraire. Et c'est ce qui peut avoir gêné certains candidats. Si la première partie du texte était plutôt rassurante car familière (difficile en effet de n'avoir jamais entendu parler du philosophe au cours d'une année de préparation), la seconde partie offrait davantage de résistance à l'exercice de contraction.

Certaines notions purement littéraires telles que "l'idylle" ou le poème "épique" ont sans doute fait peur injustement ; car on est en droit d'attendre d'anciens élèves de lycée, formés aux différents genres et registres, l'une des priorités du programme de l'épreuve anticipée de français, une connaissance au moins sommaire de ce qu'est l'épopée, explicitée en outre par l'évocation des "héros" et de leurs "périls". "L'idylle" faisait l'objet d'une note qui devait permettre de comprendre que ce genre est, d'après l'auteur, toujours dénaturé pour s'apparenter au récit épique ou à la description bucolique plutôt qu'à la célébration du bonheur amoureux accompli.

Le second paragraphe s'est avéré particulièrement discriminant : c'est là que se sont illustrés et démarqués les vrais **lecteurs attentifs aux différents «paliers» argumentatifs** que les paragraphes du résumé doivent souligner (sans épouser forcément le découpage du texte initial). C'est là qu'ont abdicqué ceux qui se livrent tête baissée à un exercice mécanique de traduction du texte en synonymes au lieu de le questionner, d'en saisir la cohérence. Une véritable compréhension de l'unité de la pensée faisait alors apparaître clairement la **valeur argumentative des exemples**, que certains candidats suppriment "sans autre forme de procès" ! Or, nous rappelons ce qui devrait être assimilé : on ne peut se dispenser des exemples que lorsqu'ils sont purement illustratifs. Comment comprendre alors que certains résumés se délestent allègrement de toute allusion à l'art

¹ Les remarques en italique sont extraites des rapports établis par les correcteurs de l'épreuve.

lui-même, alors qu'il s'agit du «*corps*» du texte ? D'après Schopenhauer, **le bonheur absolu n'existe pas, ce dont témoigne l'art, incapable de représenter un bonheur accompli**. Telle est la **thèse** défendue et nous conseillons vivement aux candidats de la formuler avant de s'engager dans tout résumé. L'exemple de la musique a fait l'objet de l'indulgence (excessive ?) des correcteurs, celui-ci pouvant être considéré comme plus illustratif qu'argumentatif puisqu'il vient renchérir sur les précédents : «Et ce que nous voyons dans la poésie, nous le retrouvons dans la musique» (ligne 37).

On peut s'étonner d'une telle erreur de méthode puisque le rapport de la session 2004 incite clairement les candidats à la vigilance quant à la fonction des exemples : *«les candidats ont dû apprendre que, dans un texte à contracter, tout exemple n'est pas à éliminer systématiquement, surtout quand il constitue la substance même de la pensée»*.

Même si cet exercice est en partie affaire de technique, les candidats doivent donc éviter de se réfugier derrière des réflexes purement mécaniques. Il s'agit de s'interroger sur **la spécificité du texte**, qui tient aussi à sa qualité rhétorique, littéraire, esthétique ; rhétorique tout aussi essentielle dans le résumé qu'on en propose. Car le travail de **reformulation personnelle** est bien une exigence fondamentale de l'exercice : la qualité formelle est ici révélatrice des qualités de compréhension du candidat ; pour rendre compte au mieux des nuances de la pensée, la **réécriture** doit allier justesse et clarté, **concision et précision**, sans schématisation, sans généralisation abusives. Attention aux formules qui, trop synthétiques, trop économiques, en deviennent obscures, peu compréhensibles sans le palimpseste du texte. Le résumé est une **entité autonome**, qui doit être à elle seule parfaitement compréhensible, où **une expression originale, soucieuse d'éviter la simple accumulation de synonymes et le calque syntaxique, met à nu le sens originel**.

Beaucoup de copies ont ainsi témoigné d'une réelle attention aux rouages de la pensée, doublée d'une reformulation de qualité : *«les résumés sont souvent fort convenables, voire plus»* ; *«les meilleures copies ont su montrer que les œuvres d'art donnaient à voir l'effort sublimé mais toujours inabouti de la recherche du bonheur»*.

QUESTIONS

Face aux questions proposées, le candidat doit cerner les termes-clefs sur lesquels devra porter son explication, repérer ce qui fait difficulté et peut exiger une élucidation. La première question impliquait évidemment un effort sur l'adjectif «immédiat» qui renvoie ici à la réalité implacable, présente, objective du malheur. Mais l'on attend aussi une explication **globale**, qui prenne en compte tout l'implicite de l'affirmation : pourquoi «tout seul» ? Parce que la douleur n'est pas perçue comme la promesse d'un plaisir et s'impose dans toute sa brutalité, son immanence. Pourquoi «c'est-à-dire» ? Parce que le besoin n'est que manque et frustration : besoin et douleur coïncident donc. La réponse à la première question devait permettre d'entrevoir la notion d'absolu, propre du malheur d'après l'auteur tandis que le bonheur ne peut être que relatif ; ce sera l'un des enjeux du sujet de dissertation.

La seconde question exigeait une **remise en contexte** ; d'où la nécessité de relire ce qui précède et ce qui suit directement la citation à expliquer, quitte à établir des rapprochements explicites dans la réponse en remettant l'expression en perspective. L'adjectif «pure» est alors éclairé par l'auteur lui-même : «libre de tout vouloir». La «connaissance» est bien ici celle de la nature : le vrai bonheur réside alors dans une contemplation désintéressée, gratuite du monde, qui ne vise pas la satisfaction d'un besoin.

On le comprend donc : le sujet forme un tout cohérent ; *«tout est dans tout»* puisque les divers exercices visent à sonder le texte en profondeur et guident les candidats dans sa compréhension et sa réflexion. Mais ceux-ci travaillent souvent trop *«linéairement : en répondant aux questions, ils ont déjà oublié le résumé»* ce qui donne lieu à des copies bien hétérogènes, pertinentes dans un exercice, médiocres dans un autre. Cette seconde question par exemple incite à

nuancer le pessimisme dont l'auteur fait preuve ; c'est bien ce que l'on attend dans la dissertation : un examen certes de la thèse du philosophe mais aussi une réévaluation de celle-ci à la lumière des œuvres au programme.

DISSERTATION

La technique de la dissertation est, au vu des remarques des correcteurs, globalement moins bien maîtrisée que celle du résumé. La tendance des candidats à consacrer trop de temps au premier exercice au détriment du troisième, pourtant noté sur 12 points, peut expliquer la médiocrité des performances.

Le sujet proposé pouvait sembler sans grande surprise, et permettait d'exploiter sans peine les œuvres et les connaissances acquises au cours de l'année. Mais il semble bon de mettre en garde les candidats contre les sujets d'apparence simple ; car nombre d'entre eux ont ici saisi la citation de Schopenhauer comme un **prétexte à la récitation de cours**, tentation sans doute grande mais qui ne pardonne pas le jour du concours. Car par-delà les thèmes, sans doute rebattus en cours d'année, du bonheur et du temps se dessine une problématique plus complexe. Il s'agit de creuser véritablement la citation pour en dégager les enjeux sans la tronquer de moitié. Certains se contentent de plaquer des développements tout faits sur le bonheur éphémère, (là encore, le formatage sévit... et pour citer un correcteur, *«l'industrie des développements en kits est florissante»*...), d'autres tentent douloureusement d'expliquer que le bonheur est néfaste, persistant ainsi dans un non-sens que le simple bon sens devrait permettre d'éviter ! D'autres enfin saisissent l'affirmation de l'auteur dans son intégralité et se soucient justement du "par suite" pour en cerner véritablement la signification.

Le travail de résumé et les questions ont incité le candidat à réfléchir sur le sens des deux adjectifs **«négatif»** et **«positif»** que les trois premières lignes du texte permettent de comprendre : le bonheur ne peut être appréhendé "qu'indirectement", RELATIVEMENT au malheur qu'il "a chassé tout d'abord" : le bonheur n'existe donc qu'en négatif, en creux du malheur, relativement à la souffrance et non ABSOLUMENT ; le bonheur au sens de plénitude n'est qu'une chimère. Le malheur est le seul à être bien réel, plein, entier, comme une toile de fond sur laquelle viennent se détacher quelques éclaircies fugaces. Le bonheur n'est donc qu'un moment de répit et l'annonce d'un nouveau malheur : «nulle satisfaction, nul contentement, par suite, ne peut être de durée». On le voit, la problématique est bien plus complexe que "le bonheur existe-t-il ?" et engage les notions de bonheur plein ou par défaut. Le thème de la **temporalité** a été l'objet d'imprécisions, d'approximations, de généralisations récurrentes et dommageables : le plaisir ponctuel, le bonheur durable ou encore la plénitude atemporelle sont à distinguer clairement, l'éternité étant davantage une abolition du temps qu'une durée infinie, une suspension de l'instant où «rien n'existe plus, rien ne passe» (*Le chercheur d'or*).

L'ANALYSE DU SUJET dans son **intégralité** et sa **spécificité** est donc bien la clef de la réussite dans l'exercice de dissertation. Les développements préfabriqués ne trompent personne ; les candidats doivent là encore s'engager dans une véritable analyse de la problématique et s'appuyer sur une **relecture** des œuvres à la lumière de la question posée. C'est le sujet qui détermine l'exploitation qui va être faite des textes au programme alors que certains "tordent" le sujet pour pouvoir plaquer ce qu'ils savent. Les correcteurs notent ainsi à plusieurs reprises une **problématisation** insuffisante voire inexistante. Trop d'introductions passent abruptement de la citation à l'annonce du plan, témoignant de l'absence cruelle de questionnement. Un correcteur note même que vingt pour cent des copies ne parlent jamais de la citation !

Dissenter, c'est bâtir un raisonnement, une **démonstration qui forme un tout** ; c'est présenter ce raisonnement en paragraphes et parties distinctes qui témoignent d'un véritable

cheminement de la pensée ; l'introduction et la conclusion viennent baliser ce parcours intellectuel. Il ne s'agit donc pas de compiler ses connaissances en alignant les «de plus,... par ailleurs... enfin» qui substituent l'exposé à la réflexion. On attendait ici une **remise en question** de la citation proposée, surtout lorsqu'elle est aussi péremptoire : se contenter de confirmer la thèse de l'auteur est insuffisant, même s'il s'agit d'un "grand" auteur pouvant, d'après une collègue, intimider les candidats. La citation d'un philosophe qui fait autorité n'empêche pas la prise de distance et n'impose pas une confirmation aveuglément respectueuse. La formulation du sujet : "les œuvres au programme vous semblent-elles confirmer cette affirmation ?" est à entendre comme une invitation à la réflexion et au raisonnement, non à la seule vérification.

Enfin, si **la connaissance des œuvres est exigée, c'est surtout leur exploitation pertinente que l'on évalue**. Le jour du concours il faut donc **oser** les développements nouveaux sans chercher à tout prix à réinvestir les devoirs antérieurs... On valorise les copies où «*la réflexion se risque à l'autonomie*». Nous rappellerons que la **confrontation judicieuse des œuvres** est une des règles de l'exercice ; on se gardera de rapprochements artificiels ou «*acrobatiques*» qui feraient subir aux textes un «*forçage*» sans intérêt. La comparaison ne doit pas nier la spécificité de chaque œuvre mais apporter un éclairage mutuel. Si les rapprochements ne doivent pas être systématiques entre les trois auteurs, on attend tout de même une bonne connaissance de l'intégralité du programme : Sénèque semble avoir eu cette année la faveur de nombre de candidats, au détriment des deux autres écrivains. Attention donc à ne pas se lancer dans un exposé philosophique pur orné de quelques références aux œuvres.

Exploiter les textes, ce n'est pas non plus dresser un catalogue de citations, dérive contre laquelle nous mettons en garde, ni les raconter, ni se contenter de vagues allusions, mais fournir des analyses **précises** qui bannissent toute paraphrase stérile. L'épreuve étant aussi une épreuve contre la montre, on conseillera de privilégier la qualité, la précision et l'efficacité à la quantité. Deux phrases d'analyse réelle et pertinente en disent plus long sur les capacités de réflexion et les connaissances d'un candidat que des développements fastidieux dont on cherche laborieusement le rapport avec le sujet. La copie fleuve qui bavarde est à proscrire tout autant que la copie indigente.

Pour conclure, c'est en affrontant les difficultés de l'épreuve, en évitant les erreurs réhébilitaires recensées ici que les candidats pourront véritablement être récompensés du travail de toute une année, à savoir de la **fréquentation curieuse et jubilatoire** des œuvres qui seule permettra, le jour J, non pas de resservir mécaniquement des cours plus ou moins bien digérés mais de proposer une réflexion véritablement neuve qui **ose** traiter le sujet.

En MP, la moyenne est de 8,56 avec un écart-type de 3,17 ;
En PC, la moyenne est de 8,78 avec un écart-type de 2,85 ;
En PSI, la moyenne est de 8,64 avec un écart-type de 3,07 ;
En TSI, la moyenne est de 6,79 avec un écart-type de 3,10.